
Présidence : Belgique

1026^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 19 octobre 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 45
Reprise : 15 heures
Clôture : 16 h 10

2. Président : Ambassadeur D. Nagant de Deuxchaisnes
M. F. Vanthemsche

Fédération de Russie (FSC.DEL/398/22), Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ DE HAUT NIVEAU
CONSACRÉ AU THÈME « LES FORCES ARMÉES
ET L'ENVIRONNEMENT » AVEC LA
PARTICIPATION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE L'OSCE, HELGA MARIA SCHMID**

Président (FSC.DEL/402/22 OSCE+), Secrétaire générale (SEC.GAL/124/22 OSCE+), colonel K. Andov (Commandement des opérations de l'armée de la République de Macédoine du Nord), M. M. Rühle (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) (FSC.DEL/395/22 OSCE+), M. D. Weir (Observatoire des conflits et de l'environnement (Royaume-Uni)), Ukraine (FSC.DEL/400/22) (FSC.DEL/400/22/Add.1), États-Unis d'Amérique, République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/390/22), Allemagne (FSC.DEL/396/22 OSCE+), Belgique (FSC.DEL/389/22 OSCE+), Luxembourg, Royaume-Uni, France (FSC.DEL/386/22 OSCE+), Suisse (FSC.DEL/393/22 OSCE+), Italie (FSC.DEL/387/22), Azerbaïdjan, Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/394/22), Royaume-Uni (FSC.DEL/392/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/391/22), États-Unis d'Amérique, Canada, France, Allemagne (FSC.DEL/397/22 OSCE+)
- b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/399/22) (FSC.DEL/399/22/Add.1)
- c) *Déploiement d'un groupement régional de troupes sur le territoire de la Biélorussie* : Biélorussie (FSC.DEL/388/22 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Exercice militaire « Manœuvres 2022 », qui est mené du 17 octobre au 6 novembre 2022 : Serbie

4. Prochaine séance :

Mercredi 2 novembre 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence